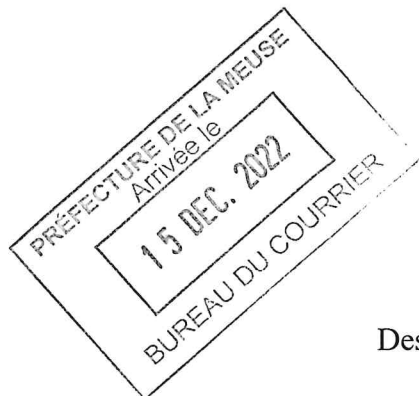


**DEPARTEMENT**  
**MEUSE**  
**ARRONDISSEMENT**  
**COMMERCY**  
Canton de DIEUE SUR MEUSE

**Commune de LEVONCOURT**

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
Des délibérations du Conseil Municipal du 14 octobre 2022



Le 14 octobre 2022 à 20H00, le Conseil Municipal étant rassemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme Marie-Pierre VERDUN, Maire.

Etaient présents : DAILLY Sylvie, JACQUEMET Stéphane, JACQUEMIN Jérémy, THIRION Aline, VERDUN Marie-Pierre,

Etaient excusés :

JACQUEMET Jean-Pierre qui a donné pouvoir à VERDUN Marie-Pierre,  
WILLIE Annick, qui a donné pouvoir à THIRION Aline

Il a été procédé, conformément à l'article L121-14 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du comité.

Mme Sylvie DAILLY ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

**OBJET** : ACQUISITION LOGICIEL CIMETIERE AGEDI (32/22)

Le logiciel comptable AGEDI dispose d'un module spécifique pour la gestion des cimetières (emplacements, concessions, contrats, etc).

Madame le Maire demande à faire l'acquisition de ce logiciel pour le prix de 650 € qui comprend l'installation du logiciel, l'intégration des données et la formation des utilisateurs.

Après en avoir délibéré, à quatre voix pour, deux voix contre (THIRION Aline, WILLIE Annick) et une abstention (JACQUEMIN Jérémy), des membres présents ou représentés, le Conseil vote l'acquisition du module « AGEDI Cimetières ».

Date de la convocation : 04 10 2022  
Nombre de membres : 07  
Nombre de présents : 05  
Nombre de votants : 07 dont 2 pouvoirs

Certifiée exécutoire par le Maire  
Compte tenu de la transmission en  
Préfecture le 13 décembre 2022 et de la  
Publication le 13 décembre 2022

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,  
Pour copie conforme

Le Maire,

